

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



---

Commissions de la politique  
de sécurité  
Secrétariat  
CH-3003 Berne  
Tél. ++41 (0)58 322 97 58  
Fax ++41 (0)58 322 99 75  
[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[sik.cps@parl.admin.ch](mailto:sik.cps@parl.admin.ch)

**La Commission de la politique de  
sécurité du Conseil des Etats  
pendant la 49<sup>e</sup> législature  
(2011–2015)**

**Contenu**

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 49e législature (2011 - 2015)
- 3 Composition de la commission, sous-commissions
- 4 Nombre de séances nécessaires
- 5 En bref : les grands dossiers dont se saisira la commission pendant la 50e législature, de 2015 à 2019 (selon l'état actuel des connaissances)

## 1 Mandat

En vertu de [l'art. 44, al. 1](#), de la loi sur le Parlement (LParl), les commissions législatives :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences ;
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral;
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.

Par décision du bureau du 3 décembre 2011 et en vertu de modifications ultérieures, la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-E) s'est vu attribuer les domaines de compétences suivants :

- Armée (y compris les constructions militaires),
- Sécurité intérieure et réseau national de sécurité,
- Lutte contre le terrorisme, coordination et prestations de service de la police,
- Protection de la population,
- Service civil,
- Politique de sécurité et de paix,
- Promotion civile et militaire de la paix dans le domaine de la politique de sécurité,
- Politique d'armement,
- Armes,
- Désarmement et non-prolifération des armes,
- Approvisionnement économique du pays,
- Formation stratégique à la conduite, gestion des crises par la Confédération.

## 2 Objets traités pendant la 49<sup>e</sup> législature (2011–2015)

### 21 Répartition par type d'objet

La CPS-E a procédé à l'examen préalable de 211 objets, qui se répartissent comme suit :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	initiatives populaires	1	
b.	projets d'acte du Conseil fédéral	40	
c.	rapports du Conseil fédéral	16	
d.	co-rapports de projets d'acte du Conseil fédéral	3	
e.	examens préalables d'initiatives parlementaires	0	
e <sup>bis</sup>	décision concernant l'examen préalable positif d'iv. Pa., de la CPS-N	3	
f.	examens préalables d'initiatives de canton	6	
g.	élaboration de projets (iv. pa., iv. ct. 2 <sup>e</sup> phase)	0	
h.	Consultation de projet (iv. pa. iv. ct. 2 <sup>e</sup> phase) de l'autre conseil	0	
i.	motions de commission de la CPS-E	4	
j.	postulats de commission de la CPS-E	2	
k.	motions de l'autre conseil	31	
l.	pétitions	9	8 « ne pas donner suite » 1 « examen suspendu »
m.	Consultations relatives aux projets d'ordonnance du Conseil fédéral	2	
n.	Examen des commandes de performance	1	
o.	objets internes	93	
	<b>Total</b>	211	

## 22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux projets du Conseil fédéral étaient les suivants :

- [12.073](#) n Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire. Initiative populaire
- [14.069](#) é Développement de l'armée. Modification des bases légales
- [14.022](#) n Loi sur le renseignement
- [14.065](#) é Système de traitement de données relatif à la surveillance des télécommunications. Systèmes d'information de police de la Confédération. Evolution et exploitation
- [14.076](#) é en Al-Qaïda et "Etat islamique". Interdiction des groupes ainsi que de leurs organisations apparentées
- [14.059](#) n Loi sur le service civil. Modification
- [14.067](#) é Loi sur l'approvisionnement du pays. Révision totale
- [13.109](#) n Amélioration de l'échange d'informations entre les autorités au sujet des armes. Loi
- [13.017](#) é Prestations de sécurité privées fournies à l'étranger. Loi
- [15.029](#) é Loi sur les douanes. Révision partielle

*Vous trouverez un résumé du message, du rapport et des délibérations dans Curia Vista (en cliquant sur les liens ci-dessus). Un classement thématique des objets est en outre disponible dans les [rétrospectives des législatures proposées par le Service de documentation](#).*

## 23 Élaboration de projets

La CPS-E n'a pas élaboré de projets durant la période écoulée.

## 24 Projets d'acte de l'autre conseil

La CPS-E n'a pas examiné de projets émanant de l'autre conseil durant la période écoulée.

## 25 Examens préalables

La CPS-E n'a procédé à l'examen préalable d'aucune initiative émanant de son Conseil.



Durant la période sous revue, la CPS-E a procédé à l'examen préalable de 3 initiatives parlementaires émanant du Conseil national (les domaines concernés étaient le Corps des gardes-frontière, la lutte contre le terrorisme et le service civil). Dans 2 cas, la commission estimé qu'il n'était pas nécessaire de légiférer. Quant à la troisième initiative (lutte contre le terrorisme, iv. pa. [15.407](#) Groupe RL), elle a décidé de suspendre ses travaux.

Pour terminer, la CPS-E a procédé à l'examen préalable de six initiatives déposées par un canton ([11.308](#) iv. ct. BS, [13.308](#) iv. ct. VD, [14.305](#) iv. ct. BE, [15.301](#) iv. ct. BL, [15.307](#) iv. ct. BE et [15.311](#) iv. ct. BS). Dans cinq cas, elle a estimé qu'il n'était pas nécessaire de légiférer. Elle a décidé de suspendre ses travaux concernant l'initiative déposée par le canton de Vaud ([13.308](#)).

## 26 Interventions

Durant la période sous revue, la CPS-E a élaboré 4 motions et 4 postulats. Elle est surtout intervenue dans les domaines des armes à feu, de la surveillance du service de renseignement, de l'industrie d'armement, des effectifs du Cgfr, de la protection des marques (Swiss Army) et de la violence en marge de manifestations sportives.

À cela s'est ajouté l'examen de 31 motions émanant du Conseil national, dont 10 ont été approuvées, 6 ont été modifiées et 13 rejetées. Une motion a été retirée et la commission a décidé de suspendre ses travaux concernant la motion ([15.3499](#) n Mo. Conseil national (CPS-N). Plan directeur Protection de l'espace aérien).

## 27 Consultations sur des projets d'ordonnance, information et coordination

Outre les objets qui lui ont été attribués par les bureaux des Chambres fédérales, la CPS-E, en vertu de l'art. 44, al. 1, let. c et d, LParl (cf. plus haut), a traité divers problèmes d'actualité relevant de son domaine de compétences. En résumé, la liste des activités qu'elle a menées ou des sujets qu'elle a abordés à ce titre comprend entre autres :

- plusieurs entretiens avec la cheffe du DFF et le chef du DDPS ainsi qu'avec les représentants des cantons sur l'amélioration de l'échange d'information entre autorités fédérales et cantonales afin de lutter contre les abus en matière d'armes à feu ;
- plusieurs entretiens avec le chef du DDPS sur les problèmes constatés au sein de l'armée et du département (y compris les enseignements tirés de l'exercice-cadre d'état-major de l'armée STABILO DUE), ainsi que sur le développement de l'armée. Avec la cheffe du DFF et le chef du DDPS, plusieurs entretiens ont eu lieu sur la question du financement de l'armée ;



- plusieurs entretiens avec le chef du DEFR et le chef du DDPS sur l'évolution dans le domaine du service civil ;
- les questions d'armement : la CPS-E a étudié plusieurs questions relatives à l'armement, notamment dans le domaine des Forces aériennes, en relation avec l'acquisition de nouveaux avions de combat destinés à remplacer partiellement la flotte des Tiger F-5 (acquisition du Gripen) ainsi que des questions relatives à l'avenir des Forces aériennes après la votation populaire concernant le Gripen ;
- l'immobilier militaire : la CPS-E a de nouveau examiné la question de la gestion durable des immeubles du DDPS (planification immobilière, entretien, loyers à la charge des utilisateurs, utilisation d'énergies renouvelables, etc.) ;
- de nombreuses visites à la troupe effectuées par la commission plénière auprès de divers secteurs de l'armée : la formation d'application blindés/artillerie (à Bure), le centre de recrutement de Mels, MELANI, l'ER des troupes de sauvetage (à Wangen an der Aare), la centrale d'engagement des Forces aériennes (Dubendorf) ainsi que l'engagement de l'armée dans le cadre de la Patrouille des glaciers. Le but de ces visites est, d'une part, de pouvoir discuter directement avec les militaires et les responsables des lacunes d'Armée XXI, ainsi que de prendre la température à propos d'autres sujets d'actualité. La liste des visites effectuées durant la période sous revue figure en annexe de ce document ;
- Le Forum de politique de sécurité avec une délégation du Bundestag allemand, qui a été initialisé en 2013. La rencontre de deux jours a eu lieu à la fin janvier 2013 à Berlin et en janvier 2015 à Berne;
- 1 consultation relative à un mandat de prestations (art. 44 LOGA ;), ainsi que deux consultations sur des projets d'ordonnance du Conseil fédéral ;
- plusieurs rencontres avec des délégations étrangères (les délégations de la CPS-N étant généralement accompagnées de délégations de la CPS-N).

D'une manière générale, il est permis d'affirmer que la CPS-E a parfaitement rempli le rôle qui lui est assigné conformément à l'art. 44, al. 1, let. c et d, LParl et qu'elle a été un interlocuteur de poids vis-à-vis du DDPS. Grâce à son action, la commission a pu parfois intervenir très tôt dans les discussions (par ex. sur la question des armes à feu, de la stratégie de la Confédération en matière de dangers cybernétiques, de la stratégie de la Confédération en matière de protection des infrastructures critiques ou encore au sujet du service de renseignement) et être associée en amont à l'orientation des travaux. La meilleure coordination possible a été assurée entre la CPS-N et la CPS-E.

La coopération avec les autres commissions législatives ainsi qu'avec les Commission de surveillance et la Délégation des Commissions de gestion peut être jugée de manière positive. L'échange d'information entre les commissions et leurs secrétariats a par ailleurs bien fonctionné.

Depuis 2003, la délégation de l'Assemblée fédérale auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ([délégation AP OTAN](#)) est une délégation permanente. Elle est composée des présidents et vice-présidents des CPS. La délégation a participé à plusieurs travaux de l'AP OTAN (notamment à ses deux sessions annuelles). À noter que la délégation suisse auprès de l'AP OTAN rédige son propre rapport annuel, qu'elle présente aux deux conseils.



### **3 Composition de la commission, sous-commissions**

#### **31 Présidence**

- Président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 :  
Hans Hess (PRL, OW)
- Président session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 :  
Alex Kuprecht (UDC, SZ)
- Vice-président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 :  
Alex Kuprecht (UDC, SZ)
- Vice-président session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 :  
Isidor Baumann (PDC/UR)

#### **32 Membres de la commission**

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2011: *Hess, Kuprecht, Altherr, Baumann, Bieri, Eder, Fournier, Hêche, Minder, Niederberger, Recordon, Savary, Zanetti*
- Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 2011 :  
Aucune modification durant la législature.

#### **33 Sous-commissions**

La CPS-E n'a pas institué de sous-commission durant la période sous revue.

## **4 Nombre de séances nécessaires**

### **41 Commission**

Ces travaux ont exigé au total 41 séances, équivalant à 58 jours de séance ou 268,6 heures (soit 4,63 heures par jour de séance en moyenne). Au total, 7 séances se sont déroulées en période de session, équivalant à 6,5 heures (soit 1,08 heures par jour de séance en moyenne).

### **42 Sous-commission**

La CPS-E n'a pas institué de sous-commission durant la période sous revue.

## 5 Perspective

1. Rapport de politique de sécurité (Le Conseil Fédéral Conseil a adopté le projet s'y rapportant le 11 novembre 2015, ouvrant ainsi la consultation, qui durera jusqu'au 4 mars 2016)
2. Obligation générale de servir
  - a. Rapport du groupe d'étude sur l'obligation généralisée de servir
  - b. Rapport concernant la mise en oeuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+
3. Message sur l'armée (comprenant Programme d'armement, Immobilier du DDPS et Renouvellement matériel de l'armée)
4. Crédit EEP (études de projets, essais et préparatifs d'achats) Nouvel avion de combat
5. Lutte contre le terrorisme
  - a. [15.407](#) n Iv.pa. Groupe RL. Adoption d'une disposition pénale réprimant le terrorisme
6. Sécurité à la frontière
  - a. [15.443](#) n Iv.pa. Reimann Lukas. Renforcement de la sécurité. Réintroduire et intensifier les contrôles aux frontières
7. Service de renseignement
  - a. Consultation de l'ordonnance concernant la loi sur le renseignement
  - b. [15.3498](#) Mo. Conseil des Etats (CPS-CE (14.022)). Surveillance exercée sur le Service de renseignement de la Confédération. Mise en oeuvre
8. Message portant sur la création d'une loi sur la sécurité de l'information (Procédure de consultation achevée)
9. Révision partielle de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (LTEO) -> Entrée en vigueur prévue le 1.1.2018. (Procédure de consultation planifiée)
10. Rapport de la CdG-E. Coopérations internationales dans les domaines de l'instruction militaire et de l'armement